

HONORAIRES DE GESTION & LOCATION

- **Honoraires de gestion**

7,50% HT des encaissements soit 9% TTC

- **Honoraires de location (loi HOGUET)**

↳ 7,00% HT du loyer annuel charges comprises, soit 1 mois de loyer charges comprises à la charge des propriétaires

↳ 7,00% HT du loyer annuel charges comprises soit 1 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire dans la limite de la LOI ALUR selon zonage et surface du logement selon plan fourni.

- **Aide à la déclaration des revenus fonciers**

37,50€ H.T soit 45€ TTC

Lors de l'entrée de vos locataires, des honoraires de location (Loi HOGUET) vous seront déduits du 1er loyer. Ces honoraires comprennent : la mise en publicité, les visites, l'étude de solvabilité, la rédaction du bail, l'état des lieux d'entrée et de sortie.

ASSURANCE GARANTIE INVESTISSEUR LOCATIF

- **Garantie d'assurance Loyers Impayés**

2,00% TTC du loyer mensuel charges comprises

- **Garantie d'assurance de Vacance Locative**

3,00% TTC du loyer mensuel charges comprises

① L'assurance garantie investisseur locatif couvre l'impayé de Loyers, les frais de recouvrement ainsi que la détérioration immobilière.

👉 L'ensemble des honoraires est déductible de vos impôts.